

Craig Baker

« De l'histoire des textes à l'histoire des mots »

« Le lexicographe [...] se contente de n'importe quelle technique d'édition, mais dès qu'il rencontre la première complication, il est heureux de travailler avec une édition diplomatique. Le comble de la joie est atteint s'il a en plus un microfilm ou, mieux encore, le manuscrit devant lui ».

Présentée comme une boutade, cette réflexion de F. Möhren ne manque pas d'intérêt dans la mesure où elle implique une certaine méfiance du linguiste face au philologue. Ce dernier constituerait un écran, un obstacle entre l'érudit et l'objet de son étude : au lieu de reproduire la réalité, il la manipule et la modifie. « The editor as scribe » ? Pour le linguiste diachronicien, le meilleur éditeur serait alors celui qui intervient le moins, celui qui, comme le « bon copiste » des philologues, reste le plus fidèle à son modèle.

Si l'on comprend la philologie comme une discipline qui tente d'éclairer en profondeur l'histoire des textes et de donner à lire cette histoire dans la dynamique qui s'instaure entre le texte critique et son appareil—ce qui, il est vrai, n'est pas le cas de tous les éditeurs de textes—l'opposition entre la philologie et linguistique diachronique semble pour le moins paradoxale.¹ Les causes en sont sans doute variées et complexes, mais le résultat, inévitable à mes yeux, serait un appauvrissement dans la saisie historique de l'objet d'étude. Une occurrence relevée dans BestPierre¹M², par exemple, est-elle à dater du milieu du XVe siècle et à situer dans l'extrême nord du domaine d'oïl (exécution du ms. de base) ou à dater d'avant 1206 et à localiser dans le Beauvaisis (rédaction de l'œuvre) ? L'édition conservatrice d'un seul ms., qui, dans le domaine français du moins, se caractérise le plus souvent par l'absence de réflexion sur les rapports entre les témoins conservés et l'original, ne fournira aucun élément de réponse. Si les grands dictionnaires étymologiques et historiques étaient vraiment basés sur de telles éditions, voire directement sur les documents médiévaux, ils devraient, en toute bonne logique, revoir la totalité des premières attestations pour remplacer les dates de composition des œuvres par celles de la fabrication des mss. D'autres attestations et formes resteraient inconnues.

Sans négliger l'importance fondamentale des mss, on peut douter qu'ils constituent le véritable—ou le seul—objet d'étude des linguistes diachroniciens. Historiens de la langue, comme le philologue est historien des textes, ils visent à reconstruire un objet complexe et mouvant dont les manuscrits ne sont, par certains côtés, que le reflet partiel et figé. Je reste convaincu que la philologie peut constituer une aide plutôt qu'un obstacle dans cette entreprise. Je précise : une philologie prudente, mais entreprenante, qui s'efforce de pénétrer l'histoire des œuvres et qui inscrit sa compréhension de ces processus dynamiques *dans le texte édité*, donnant ainsi à connaître une version du texte qui, si elle ne remonte pas à l'auteur lui-même, dépasse en tout cas l'ensemble des documents conservés ; produisant un texte critique par rapport auquel les variantes disposées dans l'apparat s'organisent et prennent sens.

¹ On pense inévitablement à A. Tobler, lexicographe et auteur de la plus célèbre correction conjecturale dans l'histoire de l'édition des textes en ancien français.

En explorant les rapports entre la philologie et la lexicographie (ou plus généralement la linguistique) diachronique, je me place d'emblée sur le plan de l'établissement du texte.² L'examen des critères et des conséquences des choix éditoriaux se base sur un corpus varié de textes français des XIII^e et XIV^e siècles.

CRITIQUE DES FORMES

Le traitement des formes et graphies, rarement évoqué dans les débats sur l'établissement des textes, mérite de retenir l'attention ; il fait apparaître tour à tour les divergences et la complémentarité de la linguistique et de la philologie. Quelques exemples :

- l'introduction dans le texte critique de corrections sous des formes non attestées par la tradition manuscrite : malgré l'opposition des linguistes, l'harmonisation des variantes ponctuelles avec la scripta du ms. de base paraît légitime. Outre la question esthétique, il faut tenir compte des cas de conflit entre codes graphiques où la non uniformisation nuit à la lisibilité. Dans d'autres cas, la nature des fautes amène à postuler une forme particulière de la leçon antérieure : on peut considérer que celle-ci éclaire mieux l'histoire textuelle de l'œuvre qu'une forme empruntée et qu'elle est dès lors justifiée philologiquement.
- la correction de formes du ms. de base : une approche éditoriale trop conservatrice prive parfois la discipline d'informations intéressantes. Nul doute, par exemple, que *poeuent* à la rime avec *doeuillent* cache un *puellent* ; mais quand il n'est pas introduit dans le texte critique (RenContrR), il n'est ni relevé dans le glossaire, ni discuté dans l'introduction.
- à l'inverse, il existe des graphies éliminées par des éditeurs de tous bords moins par ignorance que par l'absence d'une prise en compte de l'ensemble du ms. où figure le texte qu'ils éditent. Le problème touche particulièrement l'édition de textes courts.

CRITIQUE DES LEÇONS

Nul ne conteste la nécessité de corriger les mss, de modifier le texte qu'ils transmettent. L'erreur de copie patente est inutile au linguiste comme elle est nuisible au lecteur. Plus pernicieuse, l'innovation patente accueillie dans un texte dit critique brouille les perspectives. Dans des cas favorables, cependant, la philologie permet d'écarter l'innovation et ainsi de rétablir une vision plus juste des faits.

A travers une série d'exemples analysés à l'aide de critères proprement philologiques, je chercherai à mettre en relief ce que peut être l'apport de la philologie à une étude historique du lexique. Tenant compte de différents types d'éditions et du traitement de ces éditions par la lexicographie, ces analyses visent à démontrer l'utilité d'une philologie qui ne se réduit pas à reproduire des textes, mais qui les établit de façon aussi critique que possible.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

K. Baldinger, « Die progressive Analogie am Biespiel von *vuelent*, *puelent*, *sient*, *chielent* », *Mélanges Delbouille*, Gembloux, 1964, t. 1, p. 65-82. — K. Baldinger et al., *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec-Tübingen-Paris, 1974 –. — G. Contini, *Breviario di ecdotica*, Torino, 1990. — L. Leonardi, « Il testo come ipotesi (critica del manoscritto-base) », *MR*, XXXV, 2011, p. 5-34. — F. Möhren, « Edition et lexicographie », *Alte und neue Philologie*, hgg. von M.-D. Glessgen und F. Lebsanft, Tübingen, 1997, p.153-166. — Segre, « Critique textuelle, théorie des ensembles et diasystème », *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques* (Académie royale de Belgique), 62, 1976, p. 279-292. — A. Tobler et E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vols, Berlin, 1925-2002. — W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vols, Bonn, 1928 –.

² Il existe déjà, en effet, de bonnes discussions d'autres problèmes pratiques : séparation des mots, sélection des variantes, établissement des glossaires, etc.